

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris
Autor: E.L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARIS

142, Rue de Grenelle
Tél. 551-62-92

DIMANCHE 19 JUIN 1977

Commémoration de notre Fête Nationale en présence de notre ambassadeur et de Madame Pierre Dupont à Jouy-en-Josas, dans le parc du Montcel, avec le concours de la Fanfare de Gland

10 h. 45 Arrivée de la Fanfare et concert

11 h. Cérémonie œcuménique

12 h. Concert-apéritif de la Fanfare

12 h. 30 Pique-nique

Sur place, buffet organisé par la Générale de Restauration à des prix modérés : (Cornet de frites F. 2.— 1/4 poulet F. 4.— Brochette de viande F. 5.— Saucisse de veau F. 3,50.— Salade suisse F. 3.— Pâtisseries variées F. 2.— Sandwiches F. 3,50. — Glaces F. 2.— Cornet glacé F. 3.— Cups F. 2.— Fendant F. 22.— Dôle F. 22.— Côte du Rhône F. 10.—, Bordeaux F. 10.— Bière brune F. 2,80 et F. 2,50. Soda orange, citron F. 2,20 — Coca-Cola F. 2,20 — 1/4 eau minérale F. 1,80 Maxi Vittel F. 2.— Kir. F. 2,50, Café, 1,20)

13 h. 30 **Partie récréative** : tir, chasse aux trésors, concours de dessin, de poésie, course aux sacs (pour les enfants). Stand des Droits Civiques, des Arts et des Lettres. Vente d'insignes, (F. 4.—) etc.

15 h. **Partie officielle.**
Fanfare de Gland (hymnes nationaux)
Message du Président de la Confédération suisse.
Allocution de M. J.J. Keller, nouveau président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris.
Discours de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France.

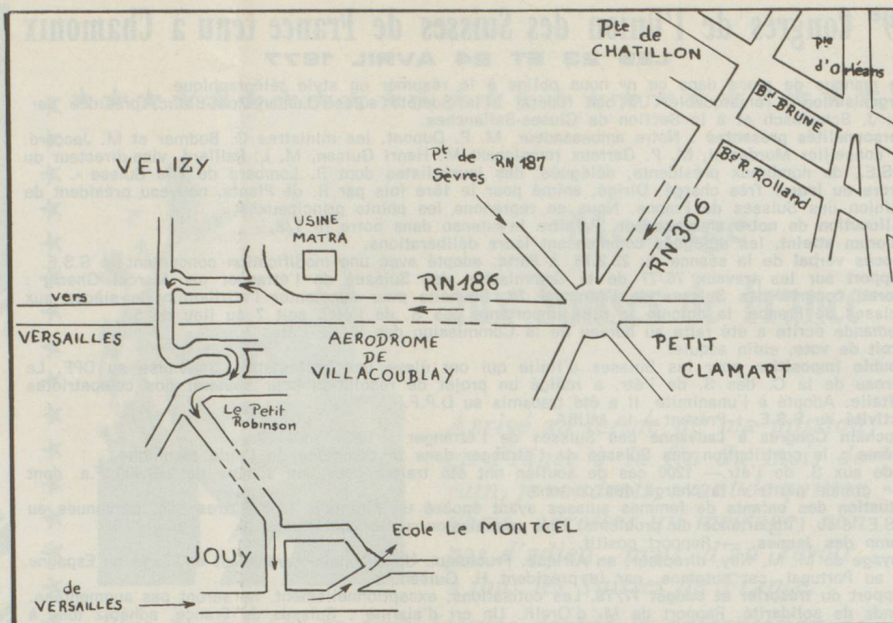
16 h. 30 Suite des jeux.

Par voiture

Pour se rendre à Jouy-en-Josas, consultez le plan ci-dessus

Par car : rendez-vous à 8 h. 45 au métro Invalides. Prix simple course F. 8.

Par train : Gare Montparnasse, changer à Versailles-Chantiers.



Assemblées générales de la M.S.R. et de la S.H.B.

A cet égard il nous plait de publier l'allocution de notre Ambassadeur M. P. Dupont qui résume en fait tous les problèmes posés à ces deux institutions. Monsieur le Président et cher Ami*, J'ai été très sensible aux paroles si amicales que vous m'avez adressées, ainsi qu'à mon épouse et je vous en remercie. A mon tour, je tiens à vous dire combien j'ai apprécié les contacts que nous avons établis et l'esprit dans lequel nous avons œuvré tous deux en faveur des sociétés que vous présidez. (* le Dr. J. Landolt).

Ainsi que vous l'avez relevé dans votre allocution, c'est la dernière assemblée de vos associations à laquelle je prends part dans l'exercice de mes fonctions. Vous m'avez toujours réservé l'accueil le plus amical au cours des dix années de ma mission en France et c'est dans un climat de confiance que l'Ambassade et vos sociétés ont collaboré pour venir en aide à nos compatriotes du troisième âge.

Alors que s'approche le terme de mon activité à Paris, je ne ferai pas, ce soir, le point de l'exercice de vos deux compagnies. Je préfère saisir encore cette occasion pour vous faire part de quelques réflexions à leurs propos.

Mais je veux, d'abord, vous exprimer ma vive gratitude pour l'action exemplaire que vous déployez, mon cher Président, en faveur de la SHB et de la Maison de retraite, et cela également depuis dix ans, puisque vous avez pris la présidence de ces deux sociétés lors de l'assemblée générale

du 20 mai 1967. Je vous en félicite et forme des vœux pour que ces compagnies continuent à bénéficier de votre sage direction. Ma gratitude va aussi aux membres dévoués de vos conseils d'administration, à Mlle de Sax, au Directeur de la Maison suisse de retraite et à Madame Dietrich, à vos collaboratrices et collaborateurs et je pense en particulier à Madame Rytz et à son équipe. Tous se dépensent sans compter pour régler au mieux les problèmes d'accueil de nos compatriotes âgés et cela sans ménager, ni leur temps, ni leur peine. Je leur exprime, ainsi qu'à vous-même tant en mon nom qu'en celui des autorités fédérales, mes plus vifs remerciements.

La vieillesse pose pour beaucoup des problèmes d'autant plus difficiles à surmonter qu'ils sont décuplés par l'âge. Ils sont d'abord matériels : ressources, conditions de logement et de santé. Les mesures de prévoyance sociale prises par les pouvoirs publics — et nous pouvons ici leur

EMPLOI TEMPORAIRE

Cherchons un remplaçant pour notre concierge pendant la période de vacances du

23 Juin au 31 Juillet 1977

Prière de s'adresser à la
Délégation suisse près l'OCDE
28, r. de Martignac, 75007 Paris
Tél. 551.62.92 (poste 300).

adresser nos sentiments de gratitude —, ainsi que votre activité, aussi précieuse qu'indispensable, permettent de faire face à ces besoins. Mais vous avez à cœur de chercher, en collaboration avec l'Hôpital Suisse, à améliorer encore, d'une part les possibilités d'hébergement de nos hôtes de la Maison de retraite et à permettre, d'autre part, à nos invalides notamment, de recevoir les soins que nécessite leur état. Vous savez, car j'ai eu l'occasion maintes fois de le dire, combien ces projets me tiennent à cœur. J'aurais voulu être encore à Paris pour assister à leur mise à exécution. Je dois me borner aujourd'hui à former des vœux fervents pour leur réalisation très rapide.

Au plan moral, il y a les problèmes qui atteignent le cœur et l'esprit, les raisons mêmes de vivre, je veux parler du sentiment de la solitude. Il revêt une acuité particulière dans le cas de personnes âgées. Il leur donne l'impression de ne plus faire partie intégrante de notre Communauté, d'être en quelque sorte isolées, reléguées dans un monde à part. En sont responsables les années : elles ont tranché peu à peu les liens familiaux et amicaux qui s'étaient créés. Chacune de ces personnes se sent donc un peu dans la vie comme le voyageur sans bagage. Il existe un remède. Vous l'appliquez déjà et des aides bénévoles vous accordent leur appui. Il s'agit des visites. Je suis persuadé que notre Communauté pourrait faire encore plus pour apporter à nos compatriotes ce qui leur fait souvent grandement défaut : une présence attentive et fidèle. Je sais que beaucoup de bonnes volontés se sont manifestées. Il faudrait que d'autres suivent leur exemple, afin que soit assuré non seulement le renfort indispensable, car la tâche est grande et il y a peu d'ouvriers, mais aussi la relève.

Votre assemblée générale, qui traditionnellement se tient dans cette Ambassade, devrait, certes, permettre de rendre plus sensibles à notre Communauté les problèmes lancinants que je viens d'évoquer. La solidarité n'est pas qu'un état d'âme. J'ai donc appris avec plaisir que le nombre des membres de votre association, la Maison Suisse de Retraite, avait augmenté, cette année, grâce aux efforts, que je salue, de votre actif trésorier, M. Steinfels. (Faisant suite à la souscription lancée par le M.S. Réd.) Il n'en reste pas moins qu'il est encore sans rapport avec l'importance d'une Communauté comme celle de Paris. Mais, le succès

auquel a abouti votre action de propagande me donne à penser qu'il serait souhaitable que chacun de vous, pour sa part, renouvelle ses efforts, fasse œuvre de pionnier et se fixe pour objectif de recruter de nouveaux adhérents. Ainsi, pourrions-nous renforcer l'aide que nous souhaitons donner à ceux qui, ayant été à la tâche, ont droit à une vieillesse paisible : une aide financière pour permettre à vos sociétés de réaliser leurs projets et d'atteindre leurs objectifs et un appui moral qui, comme je vous l'ai dit, est indispensable.

Je veux espérer, compte-tenu du passé prestigieux de vos deux sociétés, que vous aurez à cœur, mes chers compatriotes, de leur permettre, non seulement, de poursuivre l'œuvre accomplie, mais de leur assurer un nouveau et fructueux développement. Car, ce n'est qu'avec votre coopération qu'elles pourront résoudre les problèmes difficiles auxquels elles ont à faire face et apporter encore plus de réconfort aussi bien matériel que moral à ceux qui en ont tant besoin et qui devraient être pour nous tous notre premier souci.

P. D.

Peintres et sculpteurs suisses de Paris au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel

A quelques abstentions près, tous ceux qui comptent dans les arts plastiques de la capitale française figurent à cette très importante et belle exposition (53 participants) qui prouve aussi bien la vitalité des artistes suisses à l'étranger que la place qu'a conservée Paris dans ce domaine. De toute évidence, ce petit Salon se révèle hétérogène puisqu'il présente un éventail de toutes les tendances actuelles — à l'exclusion de ce qu'il est convenu de nommer « la recherche ». C'est là que réside la motivation d'une telle manifestation : les artistes suisses ont-ils encore des raisons valables de s'expatrier et quelle est la part d'influence du milieu ambiant sur leur création ?

Le chroniqueur du journal local semble ne pas l'avoir compris puisqu'il blâme la grande diversité des œuvres au lieu de la louer. Et pourtant l'accrochage judicieux et subtil choisi par le conservateur du Musée, M. Pierre von Allmen tend à clarifier le problème en assemblant peintures et sculptures par tendances et affinités. Le visiteur attentif peut ainsi passer de l'expressionnisme d'un B. Muller au musicalisme d'un Dubuis, du nouveau réalisme d'un Pierre-Humbert à la semi-

LUNETTERIE SUR MESURES

OPTOMETRIE

A. BRACK
opticien diplômé d'optique d'État
opticien diplômé d'État
agréé Sécurité Sociale

VERRES DE CONTACT



128, avenue de Neuilly
92200 Neuilly-sur-Seine
métro : Sablons
et Pont-de-Neuilly
Tél. 722-93-90

1, rue A.-Mounié
92160 ANTONY
métro : Antony
Tél. 237-03-86

figuration lyrique d'un Cornu, de l'hyperréalisme d'un Ritter au concrétisme d'un Strack sans heurts violents propres à troubler son plaisir.

Cette exposition « de prestige » faisant suite à celle du Musée d'Aarau et celle, itinérante, en Savoie a été organisée par la section de Paris de la S.P.S.A.S. et rendue possible grâce à l'aide généreuse et efficace de la Fondation « Pro Helvetia ».

E.L.

SCOUTISME

Le Groupement des Eclaireurs et Eclaireuses Suisses de Paris rappelle aux jeunes Suisses de la région parisienne qu'il serait heureux d'accueillir tous les jeunes gens et jeunes filles intéressés par la pratique du scoutisme.

Tous les quinze jours nos jeunes se retrouvent lors de réunions et sorties dans les environs de la capitale. Cependant, pour nos éclaireurs, le camp d'été (en juillet) dans une région typique de la Suisse, d'une durée de 3 semaines, constitue l'évènement majeur de l'année et permet à tous les participants de se rapprocher de la nature.

Pour tous renseignements et inscriptions, prière de s'adresser au Président W. Bossard, 166, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 642.91.09

Michel Burnier
photographe



industrie
art
publicité

30, AV. SAINT-LAMBERT
95600 EAUBONNE
959.02.90
R. M. 569 71 78